
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris: EUR

**EURO RESSOURCES FAIT ÉTAT DE BÉNÉFICES RECORD POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DÉCEMBRE 2009**

PARIS, France, le 19 mars 2010 : EURO Ressources S.A. (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, préparés conformément aux normes comptables IFRS (International Financial Reports Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. EURO fait état d'un bénéfice record de 10,77 millions € (0,17 € par action) au titre de l'année 2009 et d'un bénéfice de 3,03 millions € (0,05 € par action) au titre du quatrième trimestre 2009 ; à titre de comparaison, le bénéfice était de 4,68 millions € (0,08 € par action) au titre de l'année 2008 et de 0,46 million € (0,01 € par action) au titre du quatrième trimestre 2008. Tous les montants sont exprimés en Euros.

Évènements marquants de l'année 2009 :

EURO et Golden Star ont conclu un accord mettant fin au différend les opposant et portant sur les titres miniers Paul Isnard en Guyane française.

Les 5 700 onces d'or restant au titre du hedge sur l'or arrivés à échéance le 31 décembre 2009 ont été réglés fin janvier 2010.

EURO dispose d'un excédent de trésorerie de 11,50 millions €, sans aucun endettement.

Les commentaires suivants sur nos résultats trimestriels et ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont extraits du Management Discussion & Analysis :

Comparaison du trimestre clos le 31 décembre 2009 et du trimestre clos le 31 décembre 2008

Au titre du trimestre clos le 31 décembre 2009, EURO a enregistré un chiffre d'affaires record de 5,35 millions €, contre 3,21 millions € au quatrième trimestre 2008, soit une augmentation de 67 %. Il provient essentiellement des redevances de la mine de Rosebel. Celle-ci a produit 104 170 onces d'or au titre du quatrième trimestre 2009, soit une augmentation de 16 % par rapport aux 89 651 onces produites au titre du quatrième trimestre 2008. Cette hausse est due à l'accroissement de la production de la mine de Rosebel et à un cours moyen record du prix de l'or sur le marché de Londres au quatrième trimestre 2009 (1 099,63 \$ l'once contre 794,76 \$ l'once en 2008).

Au titre du quatrième trimestre 2009, EURO a supporté des coûts relatifs au règlement du hedge sur l'or de 2,55 millions € correspondant au règlement des dernières 5 700 onces d'or devant être effectué fin janvier 2010, alors que la Société n'avait aucun coût de hedge sur l'or au titre du quatrième trimestre 2008. Cependant, durant le quatrième trimestre 2008, EURO a remboursé par anticipation 8 550 onces d'or , pour un coût total de 2,74 millions €.

Durant le quatrième trimestre 2009, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 0,18 million €, alors qu'ils étaient de 2,55 millions € durant le même trimestre de l'exercice précédent, dont 0,07 million € relatifs aux coûts de l'arbitrage avec IAMGOLD et 1,79 million € de coûts associés à cette offre d'achat non sollicitée. En dehors de ces coûts, les frais généraux et charges administratives ont donc diminué de 75% par rapport au quatrième trimestre 2008 (0,18 million € au quatrième trimestre 2009 comparé à 0,69 million € au quatrième trimestre 2008).

Comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de celui clos le 31 décembre 2008

Le chiffre d'affaires enregistré par EURO au titre de l'année 2009 s'élève à 19,45 millions €, contre 12,43 millions € au titre de l'année 2008, soit une hausse de 56 %. Il provient essentiellement des redevances de la mine de Rosebel. Celle-ci a produit 412 491 onces d'or au titre de l'année 2009, soit une augmentation de 25 % par rapport aux 331 131 onces produites au titre de l'année 2008. EURO a la chance de continuer de bénéficier de l'amélioration de la capacité de production et de l'optimisation de la teneur de coupure et du taux de récupération de la mine de Rosebel réalisés par IAMGOLD vers la fin 2008. Cette hausse du chiffre d'affaires est également due à la hausse du cours moyen du prix de l'or, de 871,96 € l'once en 2008 à 972,35 € l'once en 2009, soit une hausse de 12 %.

Les frais généraux et charges administratives étaient de 1,76 million € par rapport aux 4,02 millions € de 2008. Hors les coûts supportés en 2008 liés à l'offre publique d'achat et aux coûts d'arbitrage d'IAMGOLD d'un montant de 2,10 millions €, les frais généraux et charges administratives ont baissé de 8 % par rapport à l'exercice précédent. EURO s'efforce de réduire ces coûts, elle a ainsi obtenu en juillet 2009 la radiation de ses actions de la cote du Toronto Stock Exchange, et continue d'étudier des moyens de réduire ses frais généraux et charges administratives.

L'augmentation des dotations aux amortissements, qui s'élèvent à 0,61 million € (contre 0,47 million € en 2008), soit une hausse de 30 %, reflète la hausse de la production d'or de la mine de Rosebel par rapport à 2008.

Nous avons comptabilisé au bilan 2009 un actif d'impôt différé de 0,88 million €, dont 0,85 million € au titre de la comptabilisation à la juste valeur des contrats à terme de couverture sur l'or. Au 31 décembre 2009, il n'y a plus de déficit fiscal reportable.

Liquidités

Au 31 décembre 2009, le montant consolidé de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'élève à 11,51 millions €. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour assumer ses besoins opérationnels courants.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine de Rosebel, dont IAMGOLD est l'opérateur. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. Depuis le 17 décembre 2008, EURO est une filiale détenue majoritairement par IAMGOLD. IAMGOLD détient environ 86% d'EURO.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse nord-américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées ici n'ont pas été déclarées au titre de la Loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 («US Securities Act of 1933») et ne peuvent pas être proposées ou vendues aux États-Unis ou à une personne résidant aux États-Unis, sauf si elles sont déclarées ou si elles bénéficient d'une dispense applicable.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sous la rubrique Profil EURO, sur le site SEDAR, à l'adresse suivante : www.SEDAR.com Pour toute autre demande de renseignement, veuillez vous adresser à :

Larry E. Phillips,
Directeur-Général
Tel: +1 416 360 4710
Email : phillips@euroressources.net

Susanne A. Hermans
Vice-President Finance
Tel: +1 303 204 7771
Email : shermans@euroressources.net